

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2017

Date de convocation : 3 mai 2017
Date d'affichage : 3 mai 2017

Conseillers en exercice : 14
Présents : 12
Votants : 12

L'an deux mil dix-sept, le dix mai à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DIVARET Michel, Maire.

Étaient présents : MM. BÉREAU, FOREAU, GAIGNIER, LEGROS, SENÉ
Mmes BOSSY, BOUDET, COUSIN, FOURNIER, GRENECHE, LEVASSEUR

Excusé : M. LEROUX

Absent : M. YZON

Secrétaire : Mme Christine GRENECHE

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Déploiement de la Fibre Optique : Convention pour l'implantation d'un Point de Mutualisation (PM) ;
- Demande d'aide sociale.

Le Conseil Municipal accepte l'ajout de ces deux points.

1/ Travaux

**Délibération : Restauration Extérieure de l'Église Saint Symphorien
Mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS)**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les résultats de la consultation relative à la mission de CSPS pour les travaux de restauration de l'Église Saint Symphorien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DÉCIDE de retenir pour la mission CSPS en vue des travaux de restauration extérieure de l'Église Saint Symphorien, l'Entreprise **ICONTROLE** pour un montant **H.T. de 1 380.00 €**.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

**Délibération : Renforcement des voies communales
Programme 2017**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les résultats de la consultation en procédure adaptée relative au programme 2017 de travaux sur la voirie communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DÉCIDE de confier les travaux de renforcement des voies communales à l'**Entreprise PIGEON TP** pour un montant H.T. de 22 758.58 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

2/ Fibre Optique

Délibération : Déploiement de la Fibre Optique
Convention pour l'implantation d'un Point de Mutualisation (PM)

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur la Commune de CHERREAU, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention proposée par Sarthe Numérique pour l'implantation d'un Point de Mutualisation sur un terrain appartenant à la collectivité. Ce PM sera installé sur la parcelle cadastrée D n° 150 sise Route de la Pelice.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, dans le cadre du déploiement de la fibre optique,

AUTORISE l'implantation d'un point de mutualisation sur la parcelle cadastrée D n° 150 sise Route de la Pelice.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec Sarthe Numérique la convention présentée.

3/ Affaires sociales

Délibération : Demande d'aide sociale

Après avoir entendu l'exposé du dossier de demande d'aide financière transmis par les services de la Circonscription de la Solidarité Départementale – Unité Mamers et La Ferté-Bernard le 4 mai 2017,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer une aide financière de 100 € pour le dossier précité.

DÉCIDE de transmettre ce dossier au service Fonds de Solidarité Logement du Département de la Sarthe.

Le Conseil Municipal, souhaite, que soit mentionné dans le courrier qui sera adressé au Services Départementaux, la vétusté du logement concerné qui entraîne d'importantes consommations d'énergie et le loyer trop élevé pour un tel logement.

4/ Questions diverses

Location du Court de tennis

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Monsieur François FOURE, Moniteur de tennis D.E., pour utiliser et louer le court de tennis communal, afin d'y proposer des stages ou des leçons. Actuellement le court de tennis est en accès libre et gratuit sur simple inscription sur le planning affiché sur le court. Le Conseil Municipal n'y est pas opposé mais souhaite fixer par convention les règles de cette utilisation pour ne pas pénaliser les joueurs actuels. Monsieur le Maire se propose de reprendre contact avec Monsieur FOURE afin de finaliser certains points.

Élections législatives

Il est proposé aux élus d'établir les tours de garde pour les 1^{er} et 2^{ème} tours des élections législatives les 11 et 18 juin 2017.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Modification du Plan Local d'Urbanisme Communal

Une réunion est prévue le Lundi 3 juillet à 17h30 pour proposer les modifications à apporter au règlement actuel du PLU.

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Une rencontre avec le Cabinet AUDDICE en charge du dossier est fixée le Mardi 20 juin 2017 de 14h30 à 16h30 pour établir le diagnostic foncier de la commune.

Travaux de renouvellement des réseaux Rue Marius Cronier

Suite à la consultation, l'ouverture des plis est fixée le Vendredi 19 mai 2017 à 11h en présence de Monsieur Thierry RENVOIZE, Président du SIAEP.

Mutualisation – Commune nouvelle

Le travail des différents groupes sur les possibilités de mutualisation entre les 2 communes CHERRÉ et CHERREAU se poursuit. Deux visites de communes nouvelles sont programmées les 10 et 17 juin 2017.

5/ Agenda

Prochaine séance du Conseil Municipal : Mercredi 7 juin 2017 à 20h.